La fiscalité des réorganisations d'entreprise (fusions, scissions et liquidations)

3 h

La formation abordera le régime fiscal à l'impôt sur les revenus des réorganisations d'entreprise.

Seront examinées, d'abord brièvement sous l'angle du droit des sociétés et de la comptabilité et plus amplement sous l'angle de la fiscalité, les opérations suivantes :

- Les fusions ;

- Les scissions et scissions partielles ;

- Les apports de branches d'activité et d'universalités ;

- Les liquidations et le rachat d'actions propres.

L'accent sera mis sur les opérations belgo-belges avec quelques excursions sur les particularités de ces opérations dans un contexte européen.

Informations pratiques

Droit d'inscription

Cette formation est agréée "chèques formation".

Certificat - Attestation

Attestation de fréquentation

Aides sectorielles à la formation

Formation agréée Cefora *(https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200)*

Reconnaissance

Agréé ITAA

La fiscalité des réorganisations d'entreprise (fusions, scissions et liquidations) - Le jeudi 23/05/2024, Liège

€ 75,00 € ou 3 Chèques-Formation

Dates de formation
Le jeudi 23/05/2024

Horaire
De 18h30 à 21h30

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20